



MRC de
L'Islet

Dans votre publisac en février : un aide-mémoire de ce qui est accepté dans le bac de récupération!

Saint-Jean-Port-Joli, jeudi 2 février 2017 – Bien que l'ensemble des citoyens récupèrent, certains détails importants au sujet de ce qui est accepté ou non dans le bac de récupération sont encore méconnus. En février 2017, les citoyens de la MRC de L'Islet recevront dans leur publisac un aide-mémoire des matières acceptées dans le bac bleu.

Riche source de renseignements

En gardant à la vue votre pense-bête aimanté, vous pourrez rapidement accéder aux informations pratiques reliées au recyclage. Collé sur votre réfrigérateur, il vous aidera à empêcher que des matières recyclables se retrouvent par erreur à la poubelle!

Quelques conseils pour mieux récupérer

- **Rincez les contenants avant de les placer dans le bac de récupération.**
- **Évitez de mettre dans le bac de récupération les papiers et les cartons très souillés.** Les papiers et les cartons imbibés d'huile, de graisse et de nourriture ne sont pas recyclables. Par contre, un peu de gras sur une boîte de beignes ou de pizza ne nuit pas au processus de recyclage.
- **Séparez les divers emballages d'un même produit.** En séparant les emballages composés de différentes matières, vous aidez énormément au processus de tri.

Source : [RECYC-QUÉBEC](#)

Comment disposer des autres matériaux?

Bien que certains objets soient recyclables, ils ne sont pas tous acceptés dans le bac bleu. Certaines matières doivent être déposées dans les écocentres de la région (appareils électroniques, matériaux de construction, etc.). Vérifiez auprès de votre municipalité où est situé le point de dépôt le plus près de chez vous.

Qui s'occupe du recyclage dans la région?

La MRC a un rôle de planification, d'organisation et de promotion de la gestion des matières résiduelles. Dans son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé 2016-2020, la MRC a déterminé certains objectifs, dont recycler 75 % des matières recyclables, tous secteurs confondus.

– 30 –

Source :

Maryse Fleury
Conseillère aux communications et au marketing territorial
MRC de L'Islet
418 598-3076, poste 243
m.fleury@mrclislet.com

Information :

Jessy Miller
Inspecteur en bâtiment et en environnement
MRC de L'Islet
418 598-3076, poste 225
j.miller@mrclislet.com